

COMITE DE DIRECTION

Vendredi 24 novembre 2017 – SALLE F1 FFJDA

RELEVES DES DECISIONS

Ouverture de la séance à 20h00

Sous la Présidence de Monsieur Eric MALASSIS à ce présent,

Les membres du bureau ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

Membres présents

BOUDON Michel, GUENTLEUR Michel, FIAN YANNICK, MALASSIS Eric, VRINAT Sébastien, DESPAGNAT Franck, DIETRICH Gilles, BARAILLES Frédéric, LESCUYER Céline, VIEILLARD Jacques, PLOQUIN Stéphane

Membres excusés

DUPLESSIS Emilie, LABRU Jean-Pierre, POUCHARD Dominique

Stéphane PLOQUIN rejoint le CD à 20h10.

Jacques VIEILLARD rejoint le CD à 20h30.

La séance est ouverte à : 19h50

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur la résolution ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20/11/2017

Le Président présente le procès-verbal du Comité de Direction qui s'est déroulé le 20 octobre 2017.

VOTES

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

Le procès-verbal du Comité de Direction du 20 octobre 2017 est approuvé

1) Département haut niveau

Création de deux modèles de Zekken pour le groupe France de kendo : 1 pour les titulaires de l'Equipe, un pour les membres du groupe.

VOTES

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

Le principe du zekken groupe France et du zekken titulaire de l'équipe est approuvé

2) Département sportif

a) Présentation de la liste des arbitres de kendo

VOTES

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

La liste des arbitres de kendo est approuvée

b) Sélection des arbitres pour le stage international de Bruxelles

Pour le prochain stage d'arbitrage à Bruxelles, il est proposé 5 personnes pour le groupe rouge. Ces personnes pourraient être sélectionnée comme arbitres pour les prochains Championnats du Monde à Séoul.

Proposition :

LABAYE Philippe (7^e dan)

PRUVOST Claude (7^e dan)

MOUTARDE Sylvain (7^e dan)

LABRU Jean-Pierre (7^e dan)

DAVID Christiane (6^e dan)

VOTES

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 0

DECISION

La proposition des 5 personnes Du groupe rouge est approuvée

c) Validation de la liste de l'Equipe de France de kendo

VOTES

Pour : 6

Contre : 3

Abstention : 3

Le président ayant voté pour, et comme sa voix est prépondérante en cas d'égalité, la liste est votée.

DECISION

La liste de l'équipe de France de Kendo est approuvée

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève et clôture la séance à 00h15.

Il précise que la prochaine séance se tiendra le 26 janvier 2018 à 19h30 à la FFJDA.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président

Le Secrétaire

Eric MALASSIS

Yannick FIANT